

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 10/10/2025

Le service de renseignement de la douane
démantèle une plate-forme majeure du
Darknet



Le lundi 8 septembre, la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), le service de renseignement de la douane, a démantelé *Dark French Anti System (DFAS)*, une plate-forme d'envergure du Darknet français réunissant plus de 10 000 utilisateurs.

Ouverte depuis 2017, cette plate-forme illégale permettait la vente de stupéfiants, d'armes, de faux documents, de tabac de contrebande, de données bancaires piratées ainsi que l'accès à des fichiers sensibles, notamment des fichiers de police comme le TAJ (traitement des antécédents judiciaires), le FPR (fichier des personnes recherchées) ou encore le SIS (système d'information Schengen).

À l'issue de plusieurs mois d'investigations, les agents de la DNRED ont identifié et interpellé le créateur et administrateur de la plate-forme. Informaticien autodidacte, il évoluait depuis des années dans l'écosystème du Darknet. Un complice a également été arrêté au même moment.

La plate-forme a été rendue inopérante et l'intégralité des données hébergées sur son serveur a été saisie. De petites quantités de stupéfiants ont également été découvertes lors des perquisitions.

La section Cyber J3 du parquet de Paris a confié la suite de l'enquête à l'Office anti-cybercriminalité (OFAC) de la Direction générale de la police nationale, qui en assure désormais la procédure.

Depuis 2018, la DNRED a ainsi démantelé cinq plates-formes françaises du Darkweb : *La Main Noire, French Deep Web, Le Monde Parallèle, Cosa Nostra* et *DFAS*.



[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

- Communiqué de presse sur le Darknet disponible [ici](#)
- Dossier darkweb sur le site de la Douane disponible [ici](#)

Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : **DOUANE FRANÇAISE**

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714
presse@douane.finances.gouv.fr